



Les projets de la rentrée

► Finances : augmentation limitée des taxes locales

Notre commune, comme l'ensemble des collectivités locales en France fait face à de nombreux défis pour continuer à garantir l'intérêt général et les services rendus aux usagers.

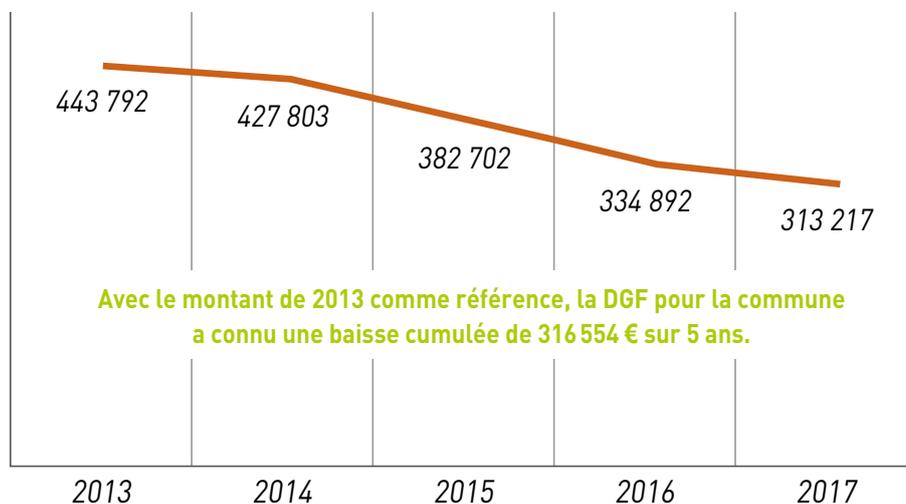
Un de ces défis - et non des moindres - est bien sûr d'ordre budgétaire. Récemment, lors de son intervention pendant la Conférence des Territoires, M. le Président de la République a fait savoir que les collectivités locales seront attendues sur leur capacité à maîtriser deux choses : leurs charges de fonctionnement et leur niveau d'endettement. C'est-à-dire que les collectivités, et les communes en premier lieu, ne continueront à bénéficier des nécessaires dotations de l'État que si elles réduisent le recours à l'emprunt et leur budget de fonctionnement, faute de quoi les dotations pourraient être diminuées. Ces dernières ayant déjà été régulièrement écornées sur les 5 dernières années, il est plus que nécessaire aujourd'hui de réfléchir aux solutions qui permettent de garantir un niveau équivalent de services sur Bouvron, sans mettre en péril les investissements futurs.

C'est dans ce contexte et avec cet objectif que s'est réunie la commission des finances de la commune

au début du mois de septembre. Cette commission a étudié la situation financière actuelle de la commune, et a priorisé les investissements pour la fin d'année 2017 et l'année 2018.

Le conseil municipal du 12 septembre a donc décidé de limiter strictement le recours à l'emprunt pour améliorer le niveau d'endettement public et de limiter les investissements d'ici la fin d'année. La municipalité, qui n'avait pas souhaité augmenter les taux d'imposition locaux ces dernières années, y est aujourd'hui contrainte. Cependant elle souhaite que cette **augmentation soit strictement inférieure à l'augmentation du coût de la vie sur la durée du mandat. C'est pourquoi à partir de l'année 2018, les taux n'augmenteront que de 1 point**, applicable sur la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti et la taxe d'habitation dont le gouvernement a promis qu'elle serait supprimée pour 80 % des ménages.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



63 % de foyers fiscaux non-imposables sur la commune.

FISCALITÉ LOCALE

| | | | | |
|-------------------------------|--------------------|-----------|--------------------|----------------------------------------|
| Taxe d'habitation | 311 894 € | + 1 point | 329 174 € | + 1 point → 36 793 € |
| Taxe foncière sur le bâti | 307 639 € | | 325 258 € | Soit une augmentation globale de 5,2 % |
| Taxe foncière sur le non-bâti | 90 635 € | | 92 529 € | |
| | = 710 168 € | | = 746 961 € | |

Taux 2017 :

Taxe d'habitation : 18,05 - Taxe foncière sur le bâti : 17,16 - Taxe foncière sur le non-bâti : 47,85

Le mot DU MAIRE

► Notre commune doit être attractive et accueillante

C'est la rentrée pour tous : pour nos 397 enfants bouvronnais qui ont été accueillis dans de bonnes conditions dans les deux écoles de la commune, et aussi pour la poursuite des travaux de la déviation du Bourg et l'entrée dans la phase opérationnelle de l'aménagement du Centre-Bourg qui en découle. Ces deux grands projets que la commune porte depuis longtemps vont modifier notre territoire. Ces dernières années ont été celles de l'anticipation en réalisant de gros investissements dans les secteurs culturel, associatif, éducatif, sportif, dans l'assainissement, le cadre de vie avec l'arrivée du gaz, l'accueil de la mairie.

La déviation tant attendue est aujourd'hui irréversible. Il faut se rendre à l'évidence qu'elle va contribuer à améliorer l'attractivité de Bouvron : le bourg doit devenir un bourg accueillant de par sa spécificité, sa qualité. Nous y travaillons, nous sommes à l'écoute de tous les Bouvronnais pour obtenir le meilleur résultat.

Nos gros investissements ont été réalisés mais nous devons continuer à être très vigilants sur nos finances. Notre équilibre financier est maîtrisé, mais les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites. Le Premier Ministre l'a rappelé aux Maires de France par courrier : les finances des collectivités seront désormais examinées par un comité de suivi parlementaire qui aura pour mission de veiller à ce que les communes utilisent au mieux leurs ressources et améliorent leur taux d'endettement pour participer à l'objectif national d'une baisse de 13 milliards d'euros des dépenses des collectivités.



Marcel Verger accueille des nouveaux Bouvronnais

Notre budget n'y échappe pas. Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement sur ces cinq dernières années a été diminué progressivement de 130 500 €. Nos recettes baissent, nos dépenses doivent être stabilisées. Ainsi, pour compenser la baisse des dotations de l'État, pour continuer à assurer nos services aux usagers et le remboursement de nos emprunts, le conseil municipal du 12 septembre dernier a décidé une augmentation d'un point du taux de toutes taxes locales. Cela représente sur le mandat une hausse d'un peu moins de 1 % par année correspondant à l'augmentation du coût de la vie. Cette recette est évaluée à 36 800 € par an ce qui nous permettra de poursuivre nos aides à la population et de maintenir notre niveau de service public.

La dynamique d'une commune se mesure à son attractivité et l'un des critères est celui de l'accroissement de la population. Grâce à nos investissements c'est le cas de Bouvron et nous sommes prêts à accueillir encore d'autres familles dans le futur éco-quartier des Landes de Bardoul.

Nous poursuivons notre engagement à faire de notre commune un bourg moderne, accueillant où il fait et fera bon vivre.

Marcel Verger,
Maire de Bouvron,

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| LA VIE DE NOTRE COMMUNE Les premiers terrains de l'éco-quartier des Landes de Bardoul sont en vente | 2-11 |
| LA VIE SOCIALE Les rendez-vous de Tempo | 12-14 |
| LA VIE CULTURELLE Festi'Zinc | 15-18 |
| LA VIE ASSOCIATIVE Le forum des associations très suivi | 19-23 |
| RENDEZ-VOUS CALENDRIER DES FÊTES | 24 |

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu

Tirage : 1 500 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger,
maire de Bouvron

Photo de couverture :

Mairie de Bouvron - Forum des associations

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



► Les premiers terrains de l'éco-quartier des Landes de Bardoul sont en vente



Toutes les dernières étapes réglementaires réglées, ça y est, les terrains communaux réservés à la construction dans la première phase sont ouverts à la vente.

L'éco-quartier des Landes de Bardoul situé le long de la RD 16, à proximité du Bourg et de tous ses services est nécessaire pour Bouvron. Il s'inscrit dans le développement de la commune qui a au préalable réalisé tous les équipements publics pour accueillir de nouvelles familles : un pôle enfance inauguré l'an dernier, une station d'épuration bien dimensionnée, un espace culturel, Horizinc, pour la culture et les loisirs, une toute nouvelle Maison des Associations, une salle des sports... sans compter la position géographique de Bouvron, à 30 minutes de Nantes et Saint-Nazaire et à 10 minutes de la gare de Savenay.

La municipalité a délibérément choisi d'inscrire ce futur quartier dans une démarche de développement durable, notamment en mettant l'accent sur l'insertion paysagère et la qualité de vie des futurs habitants. Ainsi une attention privilégiée a été apportée sur les voiries avec priorité aux piétons, sur les stationnements, également sur l'orientation des maisons, par exemple. Sans oublier les cheminements doux pour connecter ce futur quartier aux principaux services et commerces du Centre-Bourg.

La municipalité a souhaité faire de cet éco-quartier communal des Landes de Bardoul, au cœur du bourg, un lieu de vie accessible à tous, aussi bien aux jeunes familles qu'aux personnes plus âgées ou encore les personnes handicapées.

La première partie se compose de 45 lots entre 231 et 1 640 m² :

- 41 lots libres pour du logement individuel (dont 4 lots en PSLA),
- 1 lot accueillant 10 logements en logement locatif social,
- 3 lots accueillant du logement **individuel groupé** (soit 6 logements).

Vous êtes intéressé(e) :

Aujourd'hui les 7 premiers lots sont à la vente, ils sont situés le long de la RD16.

Ils sont vendus par la commune à prix coûtant.

Les dossiers sont à retirer en mairie de Bouvron du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tél. 02 40 56 32 18 et www.bouvron.eu

La vie de notre COMMUNE

► La déviation de la RN 171 Le point sur les travaux de l'été

La réalisation des ouvrages d'art

Le chantier des ouvrages d'art de la déviation de Bouvron a commencé en juin 2017. C'est ainsi qu'avant l'été 2018, les ouvrages d'art du Chatel (ouvrage de rétablissement de la voie communale), l'ouvrage hydraulique de la Farinelais, (écran acoustique) et l'ouvrage de la Pivolais vont être construits.

- Le chantier a démarré par les ouvrages d'art du **Chatel**. Entre le 6 juin et le 10 juillet 2017, les entreprises ont évacué près de 25000 m³ de terres et ont préparé les travaux des fondations des ouvrages. En juillet 2017, le ferrailage et le coulage des semelles des piédroits de l'ouvrage de rétablissement ont été effectués.



L'écran acoustique qui sera réalisé sur l'ouvrage de rétablissement du **Chatel** sera construit entre mai et juin 2018. Cet écran de type absorbant aura une longueur de 70 m et une hauteur de 3 m. Il se raccordera de part et d'autre de l'ouvrage d'art à 2 merlons de terre de 3 m de hauteur. Pendant ces travaux, de mai à juin 2018, la voie de rétablissement passant sous l'ouvrage du Chatel sera fermée.

- Depuis septembre 2017, l'ouvrage hydraulique de la Farinelais est réalisé. Pour la réalisation de ces



1^{er} septembre, le marquage au sol du nouveau giratoire du Haut Bezou

ouvrages, la voie communale VC11 traversant le chantier a été fermée et une déviation a été mise en place. Cette mesure de circulation sera mise en œuvre jusqu'à l'achèvement de ces ouvrages, à savoir, février 2018.

- Dans le secteur de la **Pivolais**, les travaux d'ouvrages d'art se dérouleront d'octobre 2017 jusqu'à l'été 2018.

Les acteurs du chantier

Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises MARC SA / PIGEON TP LOIRE ANJOU. Ce sont deux entreprises locales : l'entreprise MARC SA, dont le siège est situé en Ille et Vilaine réalise les ouvrages d'art et l'entreprise PIGEON TP LOIRE ANJOU, dont le siège est en Loire-Atlantique, réalise les terrassements.

Le suivi des travaux est assuré par le Service Ingénierie Routière et Ouvrages d'Art (SIROA) de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO). Le SIROA assure la coordination des travaux et s'appuie sur plusieurs prestataires pour mener à bien sa mission :

- la société PRESENTS, qui joue le rôle de coordonnateur SPS intervient sur le volet sécurité et protection de la santé,
- le bureau d'études SEGED, qui joue le rôle de coordonnateur environnemental intervient pour vérifier que les entreprises respectent les prescriptions environnementales liées au chantier,
- un établissement public de l'État, le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), qui assure les missions de contrôle extérieur sur la construction des ouvrages d'art et qui vérifie le respect par les entreprises des cahiers des charges techniques, des normes et règlements en vigueur,
- le bureau d'études GINGER CEBTP, qui assure les missions de contrôle extérieur pour les travaux de terrassements, assainissement, chaussées et qui vérifie le respect par les entreprises des cahiers des charges techniques, des normes et règlements en vigueur.



► Le Pays de Blain agit en faveur des commerçants

À la suite d'un audit réalisé en 2015, le Pays de Blain a mis en place une stratégie faisant du Développement économique la priorité de son mandat.

→ Dans le cadre de son plan d'actions, le Pays de Blain a souhaité renforcer sa politique d'accompagnement des entreprises notamment en faveur des commerces, par la mise en place d'un programme de visites d'entreprises. Le Pôle Économie – Emploi – Formation du Pays de Blain a déjà rencontré un certain nombre d'entreprises afin de faire le point sur leur activité et détecter les éventuels besoins d'accompagnement. L'objectif de ces visites est de mieux accompagner les entreprises du territoire pour leur permettre de se développer et de se pérenniser. Cette démarche s'appuie sur un renforcement du partenariat avec l'ensemble des acteurs de la relation d'entreprises intervenant sur le territoire : Région, Chambres consulaires, Clubs des Entrepreneurs de la Région de Blain, Pôle emploi... Cette politique d'accompagnement des entreprises vient compléter la politique de soutien du Pays de Blain en faveur des créateurs et des repreneurs d'entreprises.

→ Pour l'année 2017, des actions spécifiques en faveur du commerce ont été prévues en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :



Les intervenants de la CCI

- En juin dernier, une réunion de sensibilisation sur « les évolutions réglementaires des métiers de bouche » élargie aux 3 communautés de communes du Pays Touristique s'est déroulée à Grandchamps-Fontaines. Animée par la Chambre de Métiers

et d'Artisanat et le laboratoire Inovalys, cette réunion a permis notamment de sensibiliser les participants sur la réglementation sur les allergènes, sur le Fait Maison et sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire.

- **Pour augmenter leur visibilité sur internet**, attirer plus de visiteurs et développer leur activité, les commerçants peuvent bénéficier de :
 - un « Optima Référencement Local ». L'objectif est d'aider à mettre en place le compte Google « My Business » et d'être présent sur des annuaires professionnels pour améliorer le référencement local,
 - un « Optima Réseaux Sociaux » : l'objectif est de créer ou de faire un audit de la page Facebook et d'accompagner à une meilleure gestion de la page pour développer la notoriété, fidéliser la clientèle et promouvoir son activité.

La prestation « Optima » comprend une journée de formation-action, en individuel dans leur entreprise, répartie sur 2 demi-journées.

- **Le « Déclic »** permet de réaliser, chez le commerçant, un état des lieux du fonctionnement global de l'entreprise, afin d'identifier les besoins et les priorités de l'entreprise.
- **L'Exception Accueillante** : composé de 3 ateliers collectifs de 2 heures qui auront lieu courant 2018, ce dispositif a pour objectif de développer un accueil exceptionnel pour créer la différence et augmenter la performance commerciale.

Une réunion de sensibilisation aura lieu d'ici la fin de l'année pour présenter ce dispositif.

→ Prochainement, tous les commerçants, artisans, professions libérales, seront invités par la Chambre de Commerce et d'Industrie à partager un moment privilégié pour mobiliser toutes les énergies en vue du développement économique de la commune.

Renseignements : Hélène Dufy, Responsable du Pôle Économie – Emploi – Formation de la Communauté de communes de la Région de Blain, accompagne les commerçants dans leurs projets et apporte son aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise.

Tél. 06 86 57 15 26

Mail : helene.dufy@cc-regionblain.fr

► Le commerce à Bouvron *(Données 2015 fournies par la CCI Nantes-Saint-Nazaire)*

→ À Bouvron, 13 locaux commerciaux sont recensés :

- **10 commerces :**
5 alimentaires, 1 pharmacie, 1 activité mixte : un café-restaurant-tabac-presse, 3 services à caractère commercial, (2 salons de coiffure et 1 institut de beauté)
- **2 cafés-restaurants**
- **1 service immatériel :** la Poste

• Le nombre d'emplois

24,5 en équivalent temps plein (hors Poste), l'exploitant étant considéré comme étant à temps plein quel que soit son statut (exploitant individuel, gérant salarié ou gérant non-salarié).

► Le 8 à huit, une fermeture soudaine

Les difficultés du 8 à huit n'étaient un secret pour personne, mais le 16 septembre dernier tous ont été surpris par la fermeture soudaine et sans préavis de notre supérette locale.

Mis en liquidation judiciaire, le 8 à huit n'a pas surmonté ses difficultés. La municipalité s'est immédiatement emparée du problème. En cherchant tout d'abord à accompagner l'employée du magasin licenciée sans préavis. En cherchant ensuite des solutions urgentes pour que tous sur la commune puissent s'approvisionner en produits de première nécessité. La Mairie salue

d'ailleurs la solidarité des commerçants qui mettent en place des points dépôts de produits d'épicerie pour leurs clients.

Enfin la municipalité fait le maximum auprès des groupes franchiseurs et du liquidateur pour qu'un repreneur soit rapidement installé dans cet espace qui restera une surface commerciale.

En attendant, c'est un défi de solidarité pour tous. Dans l'urgence, la meilleure réponse reste de veiller les uns sur les autres, et particulièrement sur nos aînés isolés.

► À la rencontre des habitants

Le 7 juin, sous chapiteau installé au Châtel, le maire et son équipe ont invité les habitants à s'exprimer sur leur cadre de vie.

Des sujets divers ont été soulevés, concernant par exemple la dangerosité des routes, la visibilité à certains croisements notamment au petit Momesson, l'installation de panneaux pour avertir de la traversée d'animaux... certains habitants ont exprimé leur mécontentement concernant les poubelles remplies quelques fois par des habitants des communes environnantes. Ce fut l'occasion pour Gérard Dréno, président de la Communauté de communes de Blain d'indiquer qu'une réflexion est en cours sur la mise en place de la Redevance incitative et l'attribution de poubelles individuelles. L'occasion également de rappeler la nécessité de trier ses déchets, qui permet en général de baisser de 30 % la taille des poubelles, et d'informer les habitants que la déchetterie va connaître prochainement des aménagements.

Le point important de la déviation a fait remonter les inquiétudes des participants sur le bruit à venir et l'installation de merlons. Toutes ces remarques ont été prises en compte et sont transmises à la DREAL. Le maire a rappelé qu'un cahier est à disposition à la mairie et chacun peut y déposer ses doléances.



► L'accueil de loisirs d'une capacité d'accueil de 28 enfants a fait le plein cet été

Léa Champel, directrice en juillet et Sophie David en août, accompagnées par les animatrices Laëtitia Guitton, Marie-Renée Trivière, Alexandra Eraud, Angèle Malo et Mélie Rialland stagiaire BAFA ont concocté un panel d'activités pour les 28 enfants accueillis tous les jours.



Le pique-nique à la Minoterie

De nombreuses activités riches et variées ont été proposées aux enfants comme des grands jeux, des activités bricolage sur le thème du moyen-âge et de la préhistoire, les parcours de gym, des activités artistiques et 2 sorties au parc de la Préhistoire de Malansac et

à la Gacilly... Tous les jours, les enfants avaient carte blanche pour développer leur créativité et faire appel à leur imagination en se déguisant et monter des petits spectacles avec l'aide des animateurs.

Cette année, le séjour intercentres de 2 jours à O'Glisse Park et India Forest ainsi que l'activité numérique proposée fin août par l'animateur du CSC Tempo ont été particulièrement appréciés par les plus grands. Ces activités-passerelle pour les enfants de 9 à 12 ans en partenariat avec l'association CSC Tempo de Blain et les autres communes du Pays de Blain seront renouvelées sur d'autres périodes de vacances.

Vous pouvez dès à présent en fonction des places disponibles, inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint du 23 octobre au 3 novembre via le Portail Famille ou directement au local de l'accueil périscolaire-accueil de loisirs.

► Les TAP : même fonctionnement et le plein d'activités

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires à l'école publique Félix-Leclerc reste identique pour l'année scolaire 2017-2018, avec des activités réparties en 4 périodes de quarante-cinq minutes, de 15 h 45 à 16 h 30.

Sur les 264 enfants inscrits à l'école, en moyenne 50 enfants de maternelle et 140 en élémentaire vont participer aux TAP tous les jours, encadrés par une équipe de 11 personnes qualifiées, animateurs et ASEM.

Comme l'an dernier, il est proposé aux enfants des parcours d'activités sur 2 jours toujours adaptés à l'âge des enfants et en intégrant au maximum les idées de chacun.

Sur la première période, différentes activités seront proposées **aux enfants de maternelle** : découverte du livre sous différentes formes (Kamishibai, bricolage, lecture...), petits jeux sportifs, musique... **En élémentaire**, certains vont partir à la découverte de différents pays (la Martinique, la Guadeloupe, le Japon). D'autres vont s'initier à la musique et aux percussions. Les plus sportifs pourront faire du roller, des jeux sous forme de défis sans oublier les jeux de ballon.

Pour information, les dossiers de chaque enfant inscrit aux TAP doivent être à jour pour cette nouvelle année. Vous êtes invité à vérifier les renseignements via le Portail Famille à l'adresse suivante <https://www.logicielcantine.fr/bouvron/> ou à remplir un nouveau dossier (à retirer directement à l'accueil périscolaire).

Renseignements auprès de Céline Réveillère, coordinatrice des TAP :

Tél. 02 40 56 32 18

Mail : service.scolaire@mairie-bouvron.fr



La vie de notre COMMUNE



► De retour sur le chemin de l'école...

Le 4 septembre dernier, 397 enfants bouvronnais ont repris le chemin de l'école : 261 élèves à l'école publique Félix-Leclerc et 136 élèves à l'école privée Saint-Sauveur.



Thierry Paitel, le directeur de l'école avec son équipe de 17 enseignants dont 4 nouveaux en complément de service de 2 enseignants en maternelle et 2 en élémentaires ont accueilli 85 élèves en maternelle et 176 en élémentaire. Les actions autour de la citoyenneté seront mises en place au cours de cette année afin de continuer le travail déjà commencé en lien avec la mairie et l'association des Petits Palais.

À L'ÉCOLE PUBLIQUE FÉLIX-LECLERC

Parmi les 11 classes :

4 classes multi-niveaux en maternelles avec Isabelle Vilain, Cécile Cheval, Laure Frappeusauce et Solenn Cosotti, Céline Rojouan et Solène Charon accompagnées par quatre ASEM Sophie Gaston Prioux, Valérie Suteau, Clélia Bucco et Véronique Fillaudeau.

7 classes en élémentaires avec Thierry Paitel et Solène Charon (CP), Anne Mainguy (CP-CE1), Séverine Rouy (CE1), Céline Mabilais (CE1-CE2), Émilie Bodet (CE2-CM1), Laurence Kuntzmann (CM1-CM2), Anne Claire Piquet et Élodie Khalfane (CM1-CM2).

Comme l'année précédente, 2 nouvelles personnes en service civique vont bientôt intégrer l'équipe sur des missions autour de la bibliothèque et de la citoyenneté.

À L'ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

La nouvelle directrice Clothilde Beslé-Retours (enseignante en CM1-CM2) a fait connaissance avec les 137 élèves de l'école et sa nouvelle équipe de 10 enseignants.

En maternelle, 51 élèves sont accueillis par les enseignantes Soazig Guyot (PS/MS), Rozenn Angot et Claire Delgado (MS/GS)

En élémentaire, les 86 élèves sont répartis entre Isabelle Meignen (CP), Sandrine Bidaud (CE1-CE2), Gwénola Merian et Catherine Épie (CE2-CM1), Fabienne Padiou (complément de service en CM1-CM2), Catherine Martin, enseignante spécialisée et Maud Leparoux, agent d'éducation.



► Votez pour le Pôle enfance !

Le Pôle enfance de Bouvron est sélectionné parmi 30 projets pour l'obtention du prix du public du CAUE44.

Plus qu'une architecture innovante, c'est un processus de construction à l'échelle d'une communauté qui est mis à l'honneur : implication de tous les acteurs de l'école,

lieu d'épanouissement de l'enfant, pédagogie active, emploi de ressources (très) locales comme la terre, le bois, chantier support d'insertion professionnelle... **votez jusqu'au 22 octobre** pour faire gagner notre école, en cliquant sur le cœur, sous la photo du lien suivant :

<https://www.apercus2017.fr/ouvrage/pole-enfance/>

La vie de notre COMMUNE

► Dites « Stop » aux publicités !

Selon l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), les foyers français jettent en moyenne 31 kg de publicités non sollicitées chaque année. Bien que recyclables à 100 %, elles ne sont pas recyclées en totalité. Par ailleurs, une campagne de caractérisation récemment menée sur le territoire afin d'analyser le contenu de nos poubelles, a révélé que les habitants du Pays de Blain jettent encore en moyenne 5,6 kg de prospectus aux ordures ménagères par personne par an.

Si ces publicités ne vous intéressent pas ou si vous préférez recevoir ces informations par mail, simplifiez-vous la vie tout en faisant un geste citoyen : apposez un Stop Pub sur votre boîte aux lettres.

COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez créer vous-même votre propre Stop Pub, mais aussi vous pouvez vous procurer un autocollant



Stop Pub gratuitement auprès de votre collectivité (Mairie, Communauté de communes de la Région de Blain).

MON STOP PUB N'EST PAS RESPECTÉ : QUELLES SOLUTIONS ?

Si vous continuez à recevoir des publicités non adressées, des recours sont possibles. À noter tout d'abord que le non-respect du Stop Pub est passible d'une amende de 450 €.

Renseignements :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/stop-pub
et www.stoppub.fr

► Halte aux incivilités !

Notre commune connaît depuis quelque temps de plus en plus d'actes d'incivilités sur les bâtiments et les espaces publics, il faut que cela cesse.

Toutes ces nuisances sociales variées qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais qui bousculent les règles élémentaires de la vie sociale vont à l'encontre des règles de vie qui permettent de vivre ensemble.

À Bouvron, dernièrement, on a recensé de multiples effractions : dans le Pôle enfance notamment avec dégradation sur le local vélo et vol de plusieurs vélos d'enfants, intrusion dans l'école maternelle, bris de



Garage à vélos - École Félix-Leclerc

verre sur l'espace de sport où évoluent de jeunes enfants, ou encore déchets divers dans le parc de la Minoterie, sacs-poubelles ou objets au pied des bacs à déchets recyclables...

La municipalité entend la lassitude des habitants face à ce non-respect du cadre de vie. Chaque incivilité fait et continuera à faire l'objet d'une plainte à la gendarmerie.

Rappelons que les conséquences pénales sont graves car dégrader un édifice public est un délit : l'article 322-2 du code pénal stipule « L'infraction définie au deuxième alinéa punit de 7500 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est : 1° Destiné à l'utilité ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public »...

Ces agissements ne seront plus tolérés. La mairie encourage les propriétaires victimes de nuisances à effectuer également toute démarche qu'elle juge nécessaire en gendarmerie.

► Déchets : Mise en place de la Redevance Incitative (RI)

La Redevance Incitative va être mise en place sur Bouvron en 2019 afin d'encourager la réduction de déchets.

Des ambassadeurs du tri se rendront dans tous les foyers pour mener une enquête d'ici la fin de l'année. S'en suivra en 2018, une année blanche avec des simulations de facture.

Le Pays de Blain va faire évoluer la tarification de son service de collecte et d'élimination des déchets. Attendue par un grand nombre d'habitants, la Redevance Incitative poursuit des objectifs environnementaux de réduction des déchets.

À partir du 1^{er} janvier 2019, les usagers ne seront plus assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) comprise dans la taxe foncière et calculée sur le bâti, mais seront facturés en fonction de leur production réelle de déchets. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera ainsi supprimée et remplacée par la Redevance Incitative.

Une période transitoire avec simulation de facture sera proposée courant 2018 pour permettre aux usagers d'anticiper ce changement et faire évoluer si nécessaire leurs habitudes.

UNE ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES USAGERS

Ce nouveau mode de tarification nécessite un dispositif technique qui permettra de comptabiliser la production de déchets de chaque foyer. Cet important travail de préparation débutera avant la fin d'année auprès de tous les habitants (particuliers, entreprises et établissements publics) des 4 communes du Pays de Blain.

Des ambassadeurs visiteront les foyers afin de leur expliquer les enjeux et fournir des conseils qui permettront de réduire la quantité de déchets produits. Ils seront identifiables grâce à leur carte professionnelle et leur tenue vestimentaire. Lors de cette enquête, les ambassadeurs équiperont les foyers d'un conteneur individuel doté d'une puce électronique, qui comptabilisera le nombre de présentations du bac et calculera automatiquement le coût d'utilisation du service.

Des informations sur l'avancement du projet seront régulièrement transmises, notamment via le site Internet www.pays-de-blain.com



► LA PRÉFECTURE SE MODERNISE

Ne perdez plus de temps aux
guichets !

Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives. Elles peuvent être effectuées en ligne, 24h/24, 7 j/7. C'était déjà le cas pour la demande de carte nationale d'identité depuis le 1^{er} mars 2017. Cela s'étend désormais aux permis de conduire et aux cartes grises...

Des travaux à la préfecture

Dans le cadre de l'évolution des modalités de délivrance des titres et pour améliorer le confort des usagers, d'importants travaux sont réalisés à la préfecture de la Loire-Atlantique avec une restructuration et un réaménagement complet du hall d'accueil et des services.

Pour plus de renseignements :
Préfecture de la Loire-Atlantique
6 Quai Ceineray
44000 Nantes
02 40 41 20 20
prefecture@loire-atlantique.gouv.fr

La vie SOCIALE

► Les rendez-vous de Tempo

POUR LES ADULTES ET LES FAMILLES

Des rendez-vous sur divers sujets vous sont proposés d'ici la fin de l'année. Renseignez-vous sur le site du CSC Tempo et retrouvez Tempo sur leur toute nouvelle page Facebook : Jessica Csc Tempo.

À noter : l'atelier couture/tricot déménagement !

Le rendez-vous n'a pas changé le vendredi de 14 h 00 à 16 h 30 à raison d'une fois tous les 15 jours, sortez vos aiguilles en tout genre et rejoignez les couturières bouvronnaises à la Minoterie. : les 6 et 20 octobre ; les 10 et 24 novembre et les 8 et 22 décembre.

POUR LES JEUNES

• Accueil les mercredi et samedi 14 h 00-18 h 00

Le CSC Tempo accueille spécifiquement les jeunes de 11 à 18 ans les mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 00 (espace ludique, numérique, jeux...).

• CJF : Communauté des Jeunes qui Fabriquent

Les adhérents du secteur jeunesse sont invités à prendre part à l'organisation des animations. C'est

un temps ludique d'échanges pour agrémenter le programme du centre par et pour les adhérents.

• Mobilité sur le territoire

Le CSC Tempo propose aux jeunes de 11 à 17 ans une navette gratuite pour participer aux activités du centre : rendez-vous sur le parking de la salle des sports.

• Les vacances de fin d'automne et de fin d'année

Le CSC Tempo organise du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00 un accueil de loisirs, un programme de sortie et d'activité en direction des 11-18 ans sur les périodes de vacances scolaires d'automne et de fin d'année.

• Les ateliers jeux dans les collèges

Le CSC Tempo organise des ateliers-jeux sur le temps périscolaire de la pause méridienne du collège Saint-Laurent et du collège Le Galinet à partir de novembre.

BIEN UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Depuis plusieurs années, le CSC Tempo travaille avec vous sur les questions d'informatique et d'internet. Soucieux des impacts écologiques de l'achat et la destruction de matériel, **nous permettons à des ordinateurs de retrouver une deuxième vie.**

Pour cela :

- nous récupérons le matériel informatique dont vous ne voulez plus : ordinateurs, tablettes, téléphones...

- nous mettons en place des ateliers pour vous apprendre à réparer les ordinateurs,

- nous permettons à des familles de s'équiper en informatique à moindre coût.

- **Pour mieux comprendre ensemble comment bien utiliser Internet et le numérique**, nous avons mis en place :

- un atelier ouvert tous les vendredis matin, où chacun permet aux autres de se pencher sur un problème, une panne, une envie d'apprendre en informatique. Toutes les questions et toutes les ressources y sont les bienvenues,

- un accès public à internet, qui permet de surfer, mais aussi de trouver réponse à des questions liées au web,

- un accès à une imprimante 3D.



Le CSC Tempo présent au forum des associations le 9 septembre

La vie SOCIALE

Toutes ces expériences sur le numérique au quotidien nous amènent aussi à rencontrer, autour de cette thématique, les enfants et les jeunes dans leurs établissements scolaires... Entre usages du web, protection de nos données et logiciels libres, les sujets ne manquent pas !

Cette année, face aux difficultés économiques, l'association a décidé de faire appel aux bonnes volontés. **Vous pouvez soutenir ce projet solidaire** en vous rendant sur la page web csctempo du site de financement participatif Helloasso afin d'y faire un don !

POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Pour répondre aux besoins exprimés par les bénévoles associatifs, le CSC Tempo met en place cette année :

- des services à destination des associations : location de matériel, diffusion d'événements sur le site www.csctempo.fr, photocopies, édition de fiches de paie,
- des formations pour les bénévoles et salariés d'associations,
- des rendez-vous pour rencontrer des bénévoles d'autres associations : les petits-déjeuners des bénévoles,
- un Point d'Appui à Vie Associative (PAVA), qui a pour ambition de répondre à toutes questions liées aux démarches d'un bénévole (démarches administratives, organisation collective, projet associatif...).

Renseignements au CSC Tempo :
0 240 871 258 ou accueil@csctempo.fr
et www.csctempo.fr.



► Ouverture du multi-accueil intercommunal

Le service de multi-accueil a fait son retour à Blain : c'est la **Maison Bleue à qui la Communauté de communes a confié la délégation de service public, qui gèrera le multi-accueil appelé « Pomme de Reinette ».** Il a ouvert ses portes à la Maison de l'enfance, à Blain à la mi-septembre.



« Pomme de Reinette » propose 30 places d'accueil dont 20 régulières et 10 occasionnelles. Les enfants de 0 à 4 ans seront accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00. L'établissement sera fermé deux semaines par an.

Les enfants pourront s'épanouir dans de grandes salles d'activités, un espace extérieur, et se reposer dans les 5 chambres existantes.

Pour obtenir plus d'informations, les familles sont invitées à se rapprocher du Relais Petite Enfance :

ram@cc-regionblain.fr
ou au 02 40 79 02 81



► La Garantie Jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le dispositif **Garantie Jeunes** est généralisé et est accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, qui ont arrêté leurs études, et qui ne suivent pas de formation.

L'objectif est de leur permettre d'être accompagné de manière globale et intensive vers l'emploi, et leur garantir un revenu minimum (472 €/mois).

La Mission Locale Nord Atlantique (MLNA) anime ce dispositif pour les Communautés de communes dont celle du Pays de Blain.

L'engagement sur la Garantie Jeunes dure un an. L'objectif est bien de mettre tout en œuvre pour une entrée en emploi le plus rapidement et le plus durablement possible.

Infos et contacts :

Pôle Services du Pré Saint-Pierre,
1 rue Marie Curie, 44170 Nozay.

Téléphone : 02 40 79 33 49 / mail :
contact@missionlocale-nordatlantique.com

Contact antenne de Blain :
02 40 79 99 01



Des jeunes des groupes Garantie Jeunes de Châteaubriant et Nort-sur-Erdre, lors d'un atelier d'expression théâtrale.

La vie SOCIALE

► Avec La Caisse à outils 44 ATRE élargit ses activités

L'association ATRE aide depuis 1985 les personnes en recherche d'emploi dans le Pays de Blain en leur assurant un suivi personnel et en les formant, dans le but de les réintégrer dans le milieu professionnel. Pour s'adapter à la demande ATRE vient de créer une association « La Caisse à outils 44 ».

Les domaines de compétences d'ATRE sont essentiellement tournés vers le ménage, l'entretien des espaces verts, la garde d'enfants de plus de 3 ans, la peinture, la tapisserie, le bricolage en direction des particuliers, des entreprises et des collectivités, tel Bouvron qui confie à ATRE certaines prestations en espaces verts, ou encore en ménage, par exemple.

C'est pour donner une nouvelle dynamique à ses activités et répondre au mieux à la demande avec des services spécialisés qu'elle a créé début juillet La Caisse à outils 44.

Pour quoi faire ?

De nombreuses demandes n'avaient pas pu être satisfaites car les salariés demandeurs d'emploi ne pouvaient disposer de matériels spécifiques pour pouvoir intervenir en prestation complète. Par exemple, les demandes d'entretien d'espaces verts, pourront être satisfaites car le personnel pourra désormais intervenir avec tondeuse, débroussailleuse, sécateur et autres outils.



Les personnes sont-elles formées ?

La formation fait partie des objectifs de ATRE et La Caisse à outils 44. 4 demandeurs d'emploi et 3 salariés permanents seront formés à l'utilisation des produits ménagers et 4 autres, ainsi qu'un salarié permanent qui les dirigera, le seront sur l'utilisation des outils de jardinage et la sécurité.

Tous se verront attribuer un équipement complet de sécurité : gants, chaussures, chasubles.

Quel coût ?

La facturation sera effectuée par La Caisse à outils 44 et sa gestion sera assurée par l'équipe de ATRE.

Ménage, espaces verts, peut-il y avoir d'autres ouvertures ?

Tous les projets des demandeurs d'emploi sont étudiés dans leur faisabilité technique et financière.

Avec ces compétences élargies, ATRE et La Caisse à outils 44 entendent répondre aux demandes de prestations de services des particuliers, des entreprises et des collectivités sans avoir à se soucier des équipements nécessaires.



Pour tous renseignements :
Association La Caisse à Outils 44
11 boulevard de la Résistance
44130 Blain
Tél. 02 40 79 19 88
Courriel : atre.accueil@gmail.com
Site internet : atre44.com



► Des tarifs réduits pour un accès à la culture pour tous

Lors de sa séance du 20 juin dernier, le conseil municipal a voté une délibération permettant au CCAS de Bouvron et aux CCAS des communes alentour, de pouvoir bénéficier de places à tarif réduit pour les spectacles municipaux à Horizinc, selon certaines conditions.

Jusqu'à présent, les places à tarif réduit n'étaient disponibles que pour les enfants à partir de 7 ans et pour les étudiants jusqu'à 25 ans ainsi que pour les bénéficiaires du RMI et RSA. Avec cette nouvelle délibération, la municipalité démontre ainsi son engagement continu envers l'accès à la culture pour tous.

Renseignements à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 40 56 32 18.

► Festi'Zinc

FIN D'ANNÉE CULTURELLE SOUS LE SIGNE DU SPECTACLE FAMILIAL À HORIZINC

SAMEDI 25 NOVEMBRE À 20 H 30

La Compagnie POC nous fera découvrir son spectacle **BPM 2.1, véritable concert jonglé !** De la musique à voir et de la jongle à écouter : c'est ainsi que l'on peut qualifier ce spectacle où poésie, théâtre et danse s'entremêlent : des bodys percussionnistes à découvrir absolument : jongleur musicien ou musicien jongleur ? À vous de juger !

Tarif plein : 18 € - Tarif réduit : 9 €
Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans



DIMANCHE 26 NOVEMBRE À 16 H 00



La Cie **GROS BEC** a été accueillie durant plusieurs semaines en 2016 et 2017 en résidence à Horizinc pour la création de ce spectacle de théâtre, marion-

nettes et manipulations d'objets. Elle nous emmènera dans l'univers de Rebecca Dautremer et de son journal du Petit Poucet et dans celui de Charles Perrault pour découvrir « **Un Petit Poucet** ». Laissez-vous porter et surprendre par cette version très originale du conte.

Certaines classes des écoles de Bouvron ont pu suivre la création du spectacle tout au long des mois de résidence et rencontrer les artistes. Elles auront aussi pu bénéficier d'une représentation offerte dans le cadre de cette résidence.

Parallèlement à ce spectacle, une **exposition aura lieu à la bibliothèque municipale du 19 au 25 novembre** sur le thème du Journal du Petit Poucet de Rebecca Dautremer : à découvrir absolument aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

C'est un spectacle tout public, à partir de 5 ans.

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 5 €
Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans

Réservations au **02 40 56 32 18**
et sur yesgolive.com/horizinc

Possibilité de Pass Festi'Zinc pour les 2 spectacles :

- Tarif plein : 20 €
- Tarif réduit : 12 €
- Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans

Billetterie sur place le soir des spectacles.

Il est prudent de réserver.

► À Noël, les enfants vont au spectacle Surprise...

Comme chaque année les enfants scolarisés sur notre commune pourront assister sur le temps scolaire au spectacle de NOËL offert par la municipalité.

LES PLUS GRANDS AURONT RENDEZ-VOUS AVEC VICTOR...

Conte clownesque et circassien qui souligne, avec sensibilité, l'importance d'essayer, de se tromper et de refaire jusqu'à temps de trouver qui l'on est et ce que l'on veut vraiment ou pas. Le jour de ses 20 ans, les parents de Victor lui demandent de partir vivre sa vie. Mais Victor ne sait pas ce que cela signifie, Victor est encore un enfant. Qu'importe, Victor est un incorrigible optimiste !

Il cherche donc des réponses avec clownerie, cascades, magie et poésie.

QUANT AUX PLUS PETITS, ILS DÉCOUVRIRONT FRANÇOIS

Grand voyageur, qui parcourt le monde pour récolter des secrets de cirque. Sa passion : partager ses secrets avec les enfants, ses futurs « cousins/cousines » dans les règles de l'Art du Cirque.

Il est accompagné de son ami fidèle : Jean Bernard, boule d'énergie et d'enthousiasme qui n'en fait qu'à sa tête !!!

Ensemble, leurs différences vont les unir à tout jamais...

Ces 2 spectacles, Victor et Victor et Chers Cousins sont joués par la Cie Piedné.



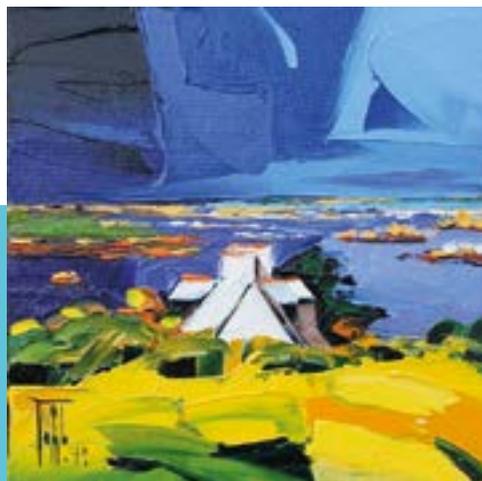
► Une première... expo peintures et sculptures à Horizinc

Pour la première fois dans le cadre de sa programmation culturelle, Bouvron accueillera une exposition de peintures et de sculptures : **les peintres Pierrick Tual, Philippe Sidot et le sculpteur Bernard Michaud** investiront la salle festive avec leurs œuvres.

Ils exposeront à Horizinc du 12 au 22 janvier prochain.

L'entrée est libre et gratuite.

Vous pourrez entre autres découvrir ces artistes lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 12 janvier à Horizinc.



2 PEINTRES QUI AIMENT LA COULEUR

Pierrick Tual

Cet artiste nantais est très attaché à sa région et à son bord de mer dont il s'inspire constamment. Aquarelliste à ses débuts, c'est au travers de la pratique de la peinture à l'huile, appliquée au couteau, que son style s'affirmera véritablement. Ainsi, dans une volonté de proposer au spectateur une peinture en perpétuel renouvellement, ouverte sur « la liberté des sens, de l'imaginaire et des sentiments », l'artiste peintre travaille aujourd'hui à la réalisation de toiles abstraites, en parallèle de ses œuvres figuratives.

Philippe Sidot

Il se laisse prendre au jeu des couleurs qui emportent ses traits dans des toiles très enlevées et légères. Jouant des paradoxes, il cherche à lier les jeux de mouvements aux lignes strictes des formes, nous proposant une peinture créative et colorée aux formes géométriques.

► C'est la rentrée pour le théâtre



LES COURS ONT REPRIS

Le mercredi après-midi, et en soirée, le vendredi en soirée, pour les enfants à partir du CE1, jeunes et adultes. Les adultes se retrouvent le mercredi soir de 20h15 à 22h15, pour peaufiner la pièce qu'ils se proposent de jouer d'ici la fin de l'année.

L'an passé un cours a été ouvert le lundi soir pour jeunes adultes, il pourrait continuer cette année s'il y a assez de demandes. Il est encore possible de rejoindre ces groupes.

La cotisation est inchangée : 165 € pour l'année (155 € pour les jeunes Bouvronnais de moins de 18 ans) + l'adhésion à la FAL.

Les cours sont assurés par Jean RAVEL comédien metteur en scène professionnel.

Contacts : Anne Rouille : 06 99 41 69 96
Nelly Garnier : 02 40 79 13 24
lesratspiecesbouvron@gmail.com

« LES RATS PIÈCÉS »

La section Théâtre de l'Amicale laïque vous invite au théâtre à Horizinc pour la représentation du groupe adultes dans une comédie de boulevard, mise en scène par Jean Ravel :

« Café des sports »

Suite à un accident de corbillard, l'arrivée dans un café d'un cercueil qui s'avère contenir un billet de loterie gagnant fournit le prétexte d'une comédie très enlevée.

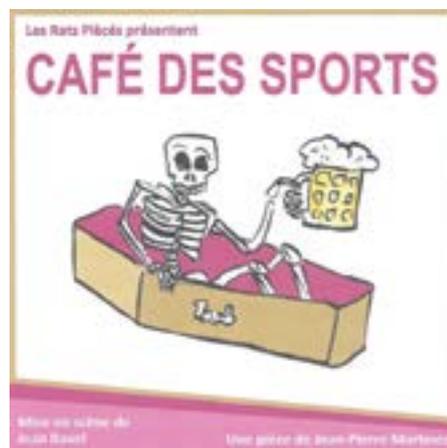
Vendredi 1^{er} & samedi 9 décembre à 20 h 30

Et le dimanche 10 décembre à 15 h 30

Entrées : 8 € (5 € pour les enfants de primaire et les porteurs de carte F.A.L.).

Réservations : 06 78 97 98 58 / 02 40 56 38 42

Section Théâtre Amicale Laïque
22 bis rue Jean-Louis-Maillard
44130 Bouvron



► Concert'é vous

Soirée Reggae à Horizinc

Samedi 21 octobre

L'équipe de « Concert'é vous » a préparé une belle soirée autour du Reggae. Elle a invité 2 groupes et un Sound System, toujours dans une ambiance café concert.

Les enfants ne sont pas oubliés : toujours des jeux à disposition mais aussi cette année, un petit concert rien que pour eux se déroulera dans leur espace de jeux.



Venez nombreux !
Entrée est libre et gratuite à partir de 19 h 00.

La vie CULTURELLE

Des images des journées du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre les nombreuses animations ludiques et culturelles ont attiré petits et grands.



La balade-découverte
Pourquoi un calvaire à cet endroit



Peinture- sculptures-photos-vannerie...
ce sont les arts à la Minoterie



Les arts à la Minoterie - l'atelier peinture pour savoir
comment obtenir des couleurs et les associer



Les films des anciennes kermesses ont connu
un beau succès



Grand intérêt pour l'histoire des laiteries anciennes
et de la société fromagère



La voix et la harpe de Siobhan Owen ont rempli l'église



Les sculptures dans l'église - Yvon Le Bihan a raconté la vie
et l'œuvre de Jean Fréour, grand sculpteur du XX^e siècle



Les animations sur le patrimoine rural - cidre,
farine, battage... ont attiré petits et grands.

La vie ASSOCIATIVE

► Les jeunes font leur spectacle !

Chants et danses au programme

L'association Allégrias a été créée en 2016. « À la base, 7 amis qui aiment chanter ensemble dans différentes occasions décident de monter un spectacle. Nous avons tout créé de nous-même : choix des chansons, mise en scène, confection de certains costumes, vidéos de transitions, création de chorégraphie par les danseuses de la troupe... » raconte Manon Guilbaud.

Ils ont joué à guichet fermé ce spectacle les 3 et 4 décembre 2016.

Au vu de la demande pressante de nombreuses personnes qui souhaitent assister à leur représentation, le groupe a décidé de le rejouer mais avec quelques modifications.

Ce spectacle, sur le thème des comédies musicales et musiques de films, allie chant et danse et plaît aux petits comme aux grands.

Ce sera chose faite le samedi 11 novembre à 20h30 et le dimanche 12 novembre à 14h00 à Horizinc.



Réservations :

Émilie (chanteuse) : 0771 939 405

et Sandra (chanteuse) : 0683 261 618

Entrée : 10 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de moins de 12 ans

► Le vide-armoires des PPF

Attention changement de lieu

C'est devenu traditionnel en novembre, l'association des Parents des P'tits Félix organise son vide-armoires annuel. Cette année, rendez-vous dimanche 19 novembre 2017 à la salle Horizinc.

Ce sont environ 80 exposants qui seront accueillis sur des emplacements de 2 m x 2 m.

Cette action permet entre autres de soutenir des projets de l'école Félix-Leclerc mais aussi d'apporter un service essentiel aux habitants du territoire par l'achat et la vente de vêtements



d'occasion pour les petits et grands, de livres, de matériels de puériculture, de jeux...

Le bar et le stand sandwichs sont tenus par des parents volontaires à tour de rôle sur la journée. Ce moment est l'occasion pour les membres de l'association de faire connaissance avec de nouveaux parents et de passer une agréable journée en toute convivialité.

Alors si vous avez des vêtements, des jeux en pagaille, venez les vendre au vide-armoires ça fera toujours des heureux !!!

Le prix des emplacements est de 8 € avec possibilité de réserver des tables (1 € supplémentaire la table de 1,20 m)

Les inscriptions débuteront courant octobre en allant sur le site de l'école Félix-Leclerc ou en appelant au 07 83 40 38 22.

La vie ASSOCIATIVE Retour en images

► Le forum des associations a été très suivi

Après une pause de plusieurs années, la municipalité a proposé aux associations bouvronnaises et/ou intervenant sur notre commune de se réunir à nouveau lors d'un Forum des Associations. Samedi 9 septembre, à la salle des sports, plus d'une trentaine d'associations étaient présentes et ont pu présenter leur activité, réaliser des inscriptions pour la nouvelle année scolaire et même pour certaines, faire des démonstrations !

L'équipe municipale a profité de cette occasion pour organiser un accueil des nouveaux Bouvronnais arrivés sur la commune au cours de ces 3 dernières années et présenter Bouvron sous toutes ses facettes : économique, géographique, politique et associative.

Ce fut aussi l'occasion pour le maire Marcel Verger de confirmer l'engagement de la commune au niveau des associations avec notamment le 23 septembre l'inauguration de la Maison des Associations dans le lieu de la Minoterie.



Les nouveaux Bouvronnais accueillis par le maire



Un moment de convivialité autour du pot



Catherine Vanson à gauche, adjointe à la vie associative, accueille les Bouvronnais



Les inscriptions aux activités



Inauguration de la Maison des Associations samedi 23 septembre



L'intérêt des filles pour la danse...



Le stand de peinture



Démonstration de gym



Démonstration de l'association de danse



La bibliothèque



► Une jeune association de jeunes



L'association Cat'Harsis organise sa soirée de lancement le 4 novembre prochain à la salle Horizinc : expo photo, concerts de rock, d'électro, de la sculpture, des dessins... et le tout est garanti sans prise de tête et dans la bonne humeur !

Cat'Harsis c'est un groupe de copains, pour la plupart étudiants, qui se sont rencontrés au lycée Camille Claudel à Blain. Il fait ses premiers pas dans la vie associative bouvonnaise et cherche, via cette première soirée, à se faire connaître de ses voisins. Créer quelque chose qui leur ressemble, **promouvoir de jeunes artistes** qui leur tiennent à cœur, **rassembler les gens** autour de plusieurs domaines artistiques, voilà quelques-uns de leurs projets.
Contact : catharsis.asso@gmail.com

► Du changement à la danse

La section danse de l'Amicale laïque de Bouvron connaît cette année de grands changements. En effet, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, Marie-Christine Couéron passe le flambeau à Marianne Le Merlus en tant que responsable de section. L'ensemble du bureau ainsi que les centaines de danseurs qui se sont succédé au cours de ces années tiennent à remercier Marie-Christine pour son investissement sans faille et sa disponibilité, ainsi que les membres du bureau qui ont œuvré à ses côtés: Clélia Bucco, Elodie Boissier-Couéron et Sonia Logette. Ils leur souhaitent le meilleur dans leurs nouveaux projets.

La vie ASSOCIATIVE

► Le Moto club de Bouvron Génération's Castors

Comme chaque année, le moto-club organise une balade ouverte à tous les motards (es) et à leurs montures, le 29 octobre 2017.

Le départ et le retour auront lieu à la salle Horizinc.

Sur une distance d'environ 100 km, avec une pause à mi-chemin, agrémentée d'un casse-croûte, ils s'efforceront de vous faire découvrir un peu de notre belle région. La balade sera suivie d'un repas (sur réservation), accompagné d'un groupe musical pour compléter l'ambiance conviviale de la journée.

Une tombola vous permettra de remporter de très beaux lots.

Les motos anciennes qui participent « pimentent » le spectacle !

Les années précédentes, quelque 250 motos ont participé à cet événement.

Une autre activité passionne plusieurs membres du club : les courses d'endurance et de vitesse sur circuits.

Des pilotes du club se sont récemment distingués par leurs performances sur le circuit du Vigeant dans la Vienne, au guidon de leurs redoutables

DUCATI. Denys, Florian, Raphaël, Valentin et Jérôme, sont prêts à renouveler leurs exploits au mois d'octobre en Espagne.

Pour en savoir plus et peut-être rejoindre le club :

Tél. ► Michel : 06 13 42 62 56

Catherine : 06 72 06 87 83

Et par mail : mccgenerationscastors@gmail.com



► C'est la rentrée pour la gym Saint-Sauveur

Après les beaux résultats de l'an dernier, les membres du bureau de la gym Saint-Sauveur vont, cette année encore, tout mettre en œuvre pour qu'elle soit gymnastiquement exceptionnelle !!

En effet les résultats de l'année passée sont pleins d'espoir pour l'avenir. D'ailleurs cette année a été conclue par un incroyable gala d'une grande diversité mêlant danse et gymnastique, et exposant au grand jour la grande complicité entre les différentes gymnastes et leurs monitrices.

Un DVD est en cours de réalisation et sera prochainement à la vente pour retracer ces inoubliables moments. N'hésitez pas à réserver le vôtre. !

VOUS VOULEZ ÊTRE BÉNÉVOLE À LA GYM ?

La gym Saint-Sauveur vous attend nombreux pour les diverses manifestations et rappelle le rôle essentiel des bénévoles qui acceptent de donner de leur temps pour des journées encore

plus attrayantes. Le bureau se compose d'une petite dizaine de membres et, entre la vente des billets, le bar, la vente de confiserie, de gâteaux et la logistique, votre aide leur est indispensable pour organiser de petits à-côtés : pêche à la ligne, confection et tenue d'un snack...

LA GRANDE FÊTE DES GYMNASTES

Réservez le week-end de la Pentecôte : une compétition poussines départementale regroupera près de 800 gymnastes du samedi midi au dimanche soir, : c'est un grand rendez-vous pour le club qui invite tous et toutes à les soutenir.

Les monitrices sont déjà au travail pour vous proposer un gala encore plus magnifique, il faut bien avouer qu'elles ont placé la barre haute l'année passée !!!

► La Saint-Sauveur Basket Bouvron

LA SAINT-SAUVEUR BASKET BOUVRON A 65 ANS CETTE ANNÉE

Lors de son assemblée générale du mois de juin, le club a pu remettre la médaille de bronze de la FFBB à Hélène Allaire pour ses vingt années de bénévolat au sein du club et la remercier pour son engagement, son aide et ses conseils.

UN NOUVEAU BUREAU

Suite à la dernière Assemblée Générale du mois de juin, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : M^{me} Moinard
- Vice-président : M. Liope
- Secrétaire : M^{me} Monot David
- Secrétaire adjointe : M^{me} Rivière
- Trésorier M. Bideau
- Trésorier adjoint : M. Ryo

Et les membres du bureau :

- M^{me} Maillard - M^{me} Lefrançois
- M^{me} Allaire - M. Billon

UNE NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE DE CLUBS

Cela faisait 17 années que la Saint-Sauveur Basket Bouvron et l'Elan Fayen étaient en entente. La saison dernière, il y avait six équipes en entente contre trois autorisées dans le règlement FFBB : il fallait trouver une solution.

Depuis le mois de janvier ils ont travaillé durement avec les clubs de Blain / Le Gavre / Fay-de-Bretagne. Une Convention Territoriale de Clubs appelée Canal Forêt Basket a été créée et a été signée en mai dernier.

Les avantages de ce regroupement sont multiples :

- chaque club garde son indépendance
- offrir à chaque joueuse et joueur une possibilité de pratiquer le basket en fonction de ses envies,
- une mutualisation des salles et des entraînements permettant d'offrir plusieurs créneaux,
- un accès aux formations et stages pour les licenciés,

- une école de basket (baby basket et mini-basket) et une école d'arbitrage,
- une grande dynamique au sein de chaque club.

DES RENCONTRES À VENIR

La Saint-Sauveur Basket Bouvron a la volonté de développer la pratique du basket pour les plus jeunes en participant aux journées organisées par le comité :

- en décembre : fête Baby Basket à Blain,
- en juin : fête du mini-Basket à la Beaujoire.

Ce sont des journées de convivialité où les enfants s'amuse tout en pratiquant leur sport.

La Saint-Sauveur Basket Bouvron c'est également la pratique loisirs afin de se faire plaisir et se détendre.

Si vous êtes intéressé pour venir faire un essai n'hésitez pas !

Contacts :

M^{me} Moinard - Tél. 06 70 12 15 35
ssbb.president@gmail.com

M^{me} Monot - Tél. 06 95 08 52 97

saintsauveurbasketbouvron@gmail.com

Et aussi :

http://club.quomodo.com/st_sauveur_basket_bouvron



► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 08 10 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
08 00 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
08 00 059 595
(appel anonyme et gratuit)

Calendrier DES FÊTES 2017

| | | | |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 octobre | MUNICIPALITÉ Repas des Aînés - Horizinc | 19 novembre | LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-armoires - Horizinc |
| 14 octobre | ÉCOLE SAINT-SAUVEUR Marché de l'automne - La Minoterie | 25 novembre | MUNICIPALITÉ Festi'Zinc : BPM 2.1 Concert Jonglé - Horizinc |
| 21 octobre | CONCERT'E VOUS Bar Zinc - Horizinc | 26 novembre | MUNICIPALITÉ Festi'Zinc : Théâtre marionnettes Un petit poucet - Horizinc |
| 28 octobre | ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours - Minoterie | 1 ^{er} , 9 & 10 décembre | AL SECTION THÉÂTRE Théâtre « Café des Sports » - Horizinc |
| 29 octobre | GENERATION'S CASTORS Balade Moto - Horizinc | 2 décembre | FOOTBALL Loto - Horizinc |
| 4 novembre | CAT'HARSIS Concerts - Horizinc | 3 décembre | TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto - Horizinc |
| 11 novembre | FOOTBALL Loto - Horizinc | 10 décembre | GYM Loto - Horizinc |
| 11 novembre | MUNICIPALITÉ Cérémonie du 11 Novembre | 16 décembre | AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE Marché de Noël - Horizinc |
| 11 & 12 novembre | ALLEGRIAS Spectacle - Horizinc | | |

2 rendez-vous à noter :

- **Vendredi 12 janvier 2018 - 19 h 00 - Horizinc**
Vœux de la municipalité.
- **Du vendredi 12 au lundi 22 janvier 2018 - Horizinc**
Exposition peinture-sculptures.